

COMPARAISON DES PRIX DES CARBURANTS CONVENTIONNELS ET ALTERNATIFS EN STATION-SERVICE

En France, les consommations considérées pour estimer ces coûts sont calculées pour chacun des carburants étudiés. Elles correspondent à la moyenne des consommations des trois modèles de véhicule particulier neuf les plus vendus (toutes versions confondues) l'année qui précède le moment où le calcul est effectué. Cette moyenne est pondérée par le nombre d'immatriculation de ces véhicules. Les consommations sur lesquelles le calcul est basé sont telles qu'elles figurent dans les certificats de conformité, c'est-à-dire celles obtenues selon la procédure d'essai harmonisée dite WLTP pour « *Worldwide harmonized Light vehicles Test Procedure* ».

La procédure d'essai harmonisée WLTP

Les prix des énergies constituent la deuxième composante nécessaire pour estimer le coût des carburants. Ceux retenus pour cet affichage sont les prix TTC moyens desdits carburants sur le dernier trimestre civil précédant le moment où le calcul est effectué. Ils proviennent de sources différentes selon le carburant en question.

Pour le gazole B7, l'essence E10 et le GPL-c, les prix retenus sont ceux transmis à la Commission européenne par la Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC). Il s'agit des prix pratiqués sur le territoire. Ces prix sont notifiés chaque semaine à la Commission Européenne et publiés en partie au *Weekly Oil Bulletin*¹. Le but de cette communication est notamment d'assurer la transparence des prix des produits pétroliers à travers l'Union européenne.

Weekly Oil Bulletin

Le prix du gaz naturel comprimé retenu correspond à son prix pratiqué, qu'il soit d'origine fossile ou biologique. La DGEC le détermine en interrogeant les membres de l'AFGNV (Association française du gaz naturel véhicule) sur les quantités vendues et les montants facturés aux particuliers. Les résultats de cette enquête peuvent ne pas être exhaustifs. Pour autant, ils sont représentatifs du marché français du GNV dédié aux conducteurs de véhicules légers.

AFGNV

Le prix de l'hydrogène résulte d'une enquête que mène l'association France hydrogène (anciennement AFHYPAC) auprès de ses membres. Il s'agit du prix de marché français de l'hydrogène destiné à la mobilité des particuliers.

France hydrogène

Le prix de l'électricité correspond à celui de la charge à domicile pour un particulier bénéficiant d'un contrat au tarif bleu d'EDF, qui fait office de repère sur le marché de l'électricité. La déclinaison retenue de ce tarif réglementé est l'option « Base » (soit sans différenciation du prix de l'électricité selon le moment où l'électricité est consommée, à la différence de l'offre « heures creuses » par exemple) pour la puissance de compteur la plus répandue en France qui est de 6 kVA. Le choix a par ailleurs été fait de ne pas imputer une part du prix de l'abonnement au prix de la charge d'un véhicule, car le quota qui lui est alloué varie d'un ménage à l'autre, en fonction des habitudes de chacun, de la manière dont les foyers sont équipés en appareils électriques et du type de résidence où s'effectue la charge (maison individuelle ou résidence collective), entre autres.

Le coût de la charge électrique dans une station ouverte au public n'est pas affiché pour l'heure, car il est indéterminé. Cette opacité s'explique en partie par le fait que l'infrastructure existante n'a pas été conçue de sorte que les prix pratiqués soient collectés. L'hétérogénéité des modes de facturation

¹ Cadre juridique : décision du Conseil 1999/280/EC concernant une procédure communautaire d'information et de consultation sur les coûts d'approvisionnement en pétrole brut et les prix à la consommation des produits pétroliers.

(au temps de charge, à la quantité d'électricité délivrée...) et la multitude d'opérateurs de bornes de recharge électrique publiques s'y ajoutent.

La plage de coût de la charge électrique dans une station ouverte au public est importante. Elle peut être chère quand il s'agit d'utiliser une borne ultra-rapide telles que celles installées sur certaines aires d'autoroute. L'AVERE (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique) mène actuellement des travaux pour estimer ce coût. À l'inverse, elle peut être gratuite dans certaines configurations. C'est typiquement le cas de celles offertes aux clients de grandes enseignes commerciales qui mettent à disposition des bornes de recharge sur leur parking. Hormis ce dernier cas, le coût de la charge dans une station ouverte au public est souvent supérieur à celui de la charge à domicile.

Pour autant, le panorama français de la mobilité électrique montre que près de 90 % des charges se font au domicile ou au travail. Le coût de la charge privée est donc bien plus proche de celui généralement payé par les consommateurs que celui de la charge dans une station ouverte au public.

[AVERE](#)

Les prix des énergies utilisés pour estimer les coûts des carburants ne sont pas exhaustifs, tout particulièrement pour ce qui est des carburants alternatifs. Ceci s'explique d'abord par l'état des marchés des carburants alternatifs, dont le degré de maturité n'atteint pas ceux des carburants conventionnels. La commercialisation des carburants traditionnellement vendus s'est en outre accompagnée de la mise en place de dispositifs visant à assurer la bonne information du consommateur sur leurs caractéristiques. Ces dispositifs sont maintenant rodés, et sont gages de transparence vis-à-vis des usagers, notamment en ce qui concerne leurs prix. Le gouvernement travaille à l'instauration de tels dispositifs à l'égard des carburants alternatifs pour que le consommateur bénéficie à terme du même niveau de connaissance à leur sujet. Plusieurs dispositions du code de l'énergie issues de la loi d'orientation des mobilités vont dans ce sens. Des dispositions réglementaires préciseront les obligations techniques et organisationnelles auxquelles devront se conformer les opérateurs d'infrastructure de recharge et de ravitaillement afin de garantir l'interopérabilité de ces infrastructures et de permettre l'itinérance de la recharge ou du ravitaillement. Il s'agira notamment de mettre en place les rapports adéquats pour collecter des informations inaccessibles pour l'heure, et d'assurer un niveau de transparence des prix des carburants alternatifs similaire à celui des carburants conventionnels.

[Loi d'orientation des mobilités](#)

La méthodologie de calcul employée pour estimer les coûts pour 100 km parcourus des carburants conventionnels et alternatifs est donc appelée à évoluer au fur et à mesure de la mise en œuvre des mesures prises pour améliorer la transparence des prix de l'ensemble des carburants disponibles en France. Ces changements de méthodologie se traduiront par des indicateurs de coûts fluctuants.

[Calcul du coût des carburants \(affichage du 7 décembre 2020 au 6 mars 2021\)](#)

[Comparaison des coûts des carburants en euros pour 100 kilomètres parcourus](#)

Le site Car Labelling ADEME complète l'affichage d'une comparaison des coûts des carburants en station-service. Ce site mentionne les consommations d'énergie de tous les véhicules particuliers neufs commercialisés en France, et leurs performances environnementales.

[Car Labelling ADEME](#)